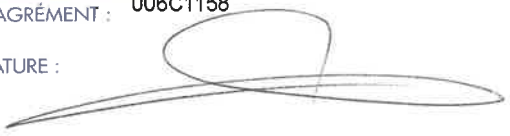


PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C70520364

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL																															
Contrôle technique périodique		11/06/2026		26041002																															
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																	
Défavorable pour défaillances majeures		<p>Défaillances majeures :</p> <p>0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle</p> <p>1.1.6.d.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Actionneur manquant, endommagé ou ne fonctionnant pas</p> <p>1.1.6.e.2. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Mauvais fonctionnement, signal avertisseur indiquant un dysfonctionnement</p> <p>3.2.1.c.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage dans un état inacceptable AVG</p> <p>4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG</p> <p>4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD</p> <p>4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) ARD</p> <p>5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD</p> <p>8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important</p> <p>Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P2566 P2084 P0426</p> <p>8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement</p> <p>Défaillances mineures :</p> <p>1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD</p> <p>4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD</p> <p>6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse AV, AR</p> <p>6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé D</p> <p>Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 22/06/2023 : 100341 km / 20/01/2026 : 131787 km</p>																																	
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																			
10/08/2026																																			
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																			
Contre-visite																																			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																			
N° D'AGRÈMENT : S006C169																																			
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV																																			
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020																																			
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																			
N° D'AGRÈMENT : 006C1158																																			
SIGNATURE : 																																			
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																			
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																	
FE-020-RW (F)	26/01/2026	20/03/2019																																	
Marque	Designation commerciale																																		
CITROEN	BERLINGO																																		
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																	
VR7EFBHYBJJ831182	N1	CTTE																																	
Type/CNIT		Énergie																																	
N10CTRCT069V430		GO																																	
Document(s) présenté(s)																																			
Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel																																			
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																	
131814																																			
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																			
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :																																	
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																			
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8 m/km) :</td> <td></td> <td>+4.6 m/km</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤ 30%) :</td> <td>0 %</td> <td></td> <td>7 %</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td></td> <td>+0.3 %</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :</td> <td>-4.0 %</td> <td></td> <td>-4.0 %</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8 m/km) :		+4.6 m/km			Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	0 %		7 %		Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		+0.3 %			Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %	
	AVANT		ARRIERE																																
	G	D	G	D																															
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+4.6 m/km																																	
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	0 %		7 %																																
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		+0.3 %																																	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %																																